



2^{ème} Journée Régionale De l'Hospitalisation à Domicile en Lorraine Mardi 17 mars 2009 – Arsenal à Metz

Compétence et transversalité des HAD de Lorraine L'obstétrique en HAD, le Réseau Périnatal

Document réalisé par :
Christiane BOULIER

Nelly DEQUIDT
Médecin Directeur – DPMI Moselle
Jean-Pierre NOEL
Directeur de la Direction de
l'Enfance, de la Famille et de l'Insertion
Conseil Général de la Moselle



Conseil Général de la Moselle
à vos côtés



La PMI de la Moselle au sein des acteurs de la Périnatalité

- Plus de 11900 futures mamans
- 11 841 naissances en 2008

Population pour laquelle la loi de 1989 et la loi de mars 2007 font obligation au service de PMI, placé sous l'autorité et la responsabilité du Président du Conseil Général de mettre en place des actions de prévention médico-sociales précoces, en particulier autour de la naissance



Conseil Général de la Moselle
à vos côtés



La PMI

Un dispositif qui agit en complémentarité, sans concurrence, dans le domaine de la prévention, pour permettre à chacun (et plus spécifiquement aux familles vulnérables) d'être acteur de sa santé (promotion de la santé)



COMMENT ?

- ✓ Par le traitement des déclarations de grossesse (CAF)
- ✓ Par l'envoi conjoint avec la CPAM du carnet de santé maternité et du feuillet tripliqué de l'Entretien Prénatal Individuel (Réseau Périnatal Lorrain)
- ✓ Par la mise à disposition de la sage-femme de PMI
- ✓ Par l'accompagnement, si besoin, par la sage-femme de PMI
- ✓ Par l'octroi éventuel d'aide à domicile (AVS-TISF)
- ✓ Par les liaisons avec le Service Social (DASTI) et l'Aide Sociale à l'Enfance (DASE)
- ✓ Par les liaisons avec les maternités
- ✓ Par les liaisons avec les médecins libéraux (spécialistes, généralistes)



- ✓ Par la contribution aux staffs médico-psycho-sociaux
- ✓ Par le relai avec les puéricultrices de PMI
- ✓ Par les liaisons avec les services de pédiatrie et les médecins
- ✓ Par le suivi à domicile par les puéricultrices
- ✓ En promouvant des actions bénéfiques pour la santé (allaitement maternel, aide au sevrage tabagique, prévention bucco-dentaire, Tous en forme en Moselle)
- ✓ En assurant le traitement des données épidémiologiques fournies par les certificats de santé du 8^{ème} jour, du 9^{ème} mois et du 24^{ème} mois



QUELQUES CHIFFRES :

- ✓ La CAF a adressé à la DPMI 11 994 déclarations de grossesse dont 1 835 déclarations tardives
- ✓ Caractéristiques des futures mamans : semblables aux données nationales
- ✓ 14,4 % des futures mamans de Moselle bénéficient de l'accompagnement d'une sage-femme de PMI
- ✓ La préparation à la naissance ne touche que 44 % des femmes en Moselle (moyenne nationale : 67 %)
- ✓ Les sages-femmes de PMI de Moselle réalisent 1,8 % des EPI
- ✓ 16,58 % des futures mamans ont été hospitalisées (MAP-HTA-RCIU)
- ✓ 149 transferts in-utéro réalisés (1,29 %)



- ✓ Plus de 20 % des petits mosellans naissent par césarienne
- ✓ Le nombre des transferts a augmenté : de 10,24 % en 2005 , il est passé à 11,37 % en 2007
- ✓ Promotion allaitement maternel :
53,9 % en 2000 → 62 % en 2005
- ✓ Progrès constants, mais :
Prématurité augmente (6,77 % en 2005 – 6,98 % en 2007)
Hypotrophie (6,98 % en 2005 – 7,37 % en 2007)
Grande prématurité (17 enfants nés < 28 SA en 2005 – 26 en 2007)



La PMI : contributive à l'accompagnement global des futurs parents et du projet de naissance

- ✓ Grâce au service de proximité qu'elle assure avec les compétences des sages-femmes de PMI, des infirmières-puéricultrices, des médecins, des secrétaires, c'est-à-dire de toute l'équipe médico-sociale au sein des CMS (centres médico-sociaux)
- ✓ En lien avec les assistants sociaux de la DASTI, en lien avec les professionnels de la division de l'aide sociale à l'enfance (DASE) au sein de la DEFI
- ✓ Là où se trouvent les futurs parents, les parents et leur enfant :
 - à leur domicile
 - dans les lieux d'hébergement
 - et bien évidemment dans les maternités.